LES FICHES TECHNIQUES DU RÉSEAU GAB/FRAB





OVINS LAIT
CAS CONCRET SYSTÈME

En Bretagne, les systèmes ovins lait biologiques représentaient en 2013 seulement 22 élevages. La moitié d'entre eux est située en Ille-et-Vilaine et travaille en filière longue via Triballat (220 brebis en moyenne). Les 11 autres élevages sont répartis sur l'ensemble de la région avec un cheptel moyen de 50 brebis.

Cette fiche détaille les caractéristiques techniques et économiques d'un cas concret de ferme spécialisée dans l'élevage d'ovins lait bio : GAEC Lait Berbis (56)

Marie-Eve a travaillé à Accueil Paysan puis a repris un BPREA en élevage bio

Ludovic possède un DUT d'agronomie puis il a travaillé en tant que salarié agricole, technicien et enseignant. Il a repris une formation de fromager de 8 mois

• HISTORIQUE

2007 : début de la réflexion sur le projet d'installation

2010 : 1er janvier, installation de Marie-Eve sur la ferme familiale

- 25 ha, 106 000 L de quota, 12 vaches laitières en conventionnel + achat de 60 agnelles (race Lacaune)
- Conversion à l'agriculture biologique
- Transformation de la stabulation en bergerie et salle de traite construction d'une fromagerie pour la production et la transformation de lait de brebis

Fin 2010 : abandon de la production de lait de vache

2012 : Installation de Ludovic

• 100 brebis Lacaune

Travail dans le milieu agricole, formations, voyage à vélo d'un an sur l'agriculture : « La diversité des expériences préalable à l'installation nous a donné les épaules pour créer l'entreprise et a permis la réussite de la première année ». (Ludovic)

Un temps de réflexion nécessaire : « J'aurais aimé m'installer plus tôt mais avec du recul, c'est très bien. Ça nous a permis de réfléchir au projet en acquérant de l'expérience. » (Ludovic)

• MAIN D'OEUVRE

3 UTH: 2 associés et une salariée

• CHOIX DE LA BIO

« Nous nous sommes installés directement en bio pour prendre les bonnes habitudes dès le début. Nous ne voulions pas utiliser de produits phyto et produire des produits laitiers sains. C'est également un choix économique puisque le système pousse à l'autonomie alimentaire et est économe en intrants. »

• CHOIX DES BREBIS

- Une ferme de 24 ha est trop petite pour faire vivre 2 personnes en vaches laitières.
- * Le mouton pâture bien.
- Le lait de brebis est facile à transformer.

• LE PARCELLAIRE

Le parcellaire est relativement groupé. Toutes les parcelles se touchent (à part une de 3ha excentrée à 2 km), cela facilite le pâturage des brebis.

ASSOLEMENT

Objectif d'autonomie alimentaire du troupeau.

- Production de concentrés avec énergie et protéines (féverole)
- Production de fourrages riches en protéines (luzerne et prairie associant graminées et légumineuses)
- Maximisation du pâturage

FICHE D'IDENTITÉ

MARIE-EVE **TAILLECOURS** ET LUDOVIC **JOSSE**LA CROIX-HELLÉAN (56)

LE SYSTÈME AUJOURD'HUI





24.6 HA SAU

- 2.5 ha [épeautre/fèverole]
- 1.8 ha [avoine/triticale/pois]
- 3 ha [luzerne/dactyle]
- 17 ha [prairie dont 9 ha en permanente]



110 brebis lacaune dont 25 antenaises

- + 3 Béliers
- + 180 Agneaux

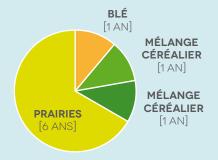
7 génisses de 1 à 2 ans en pension + 1 Vache + 2 chevaux de trait

CHARGEMENT 27.25 UGB Soit 1.11 UGB/ha SAU

ROTATIONS

Les terres au bord de cours d'eau restent en prairie

Culture après prairie : pas de fertilisation azotée nécessaire et moins de salissement des cultures.



« On essaye de mettre des légumineuses dans toutes les cultures » (prairies et céréales)

ALIMENTATION DES BREBIS EN 2013 (ESTIMATION)

FOURRAGES En Kg MS/brebis/J	J	F	М	A	М	J	J	A	s	0	N	D	TOTAL /kg MS / brebis/an
PÂTURES			1,5	2	2	2	2	2	2	1	1	0,5	489
FOIN	1,5	1,5	1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	1	1	1,5	318,5
ENRUBANNAGE LUZERNE	1	1											59
TOTAL (KG MS)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2	2	2	866,5
MAÏS GRAIN	0,2	0,2											11,8
MÉLANGE CÉRÉALIER	0,45	0,6	0,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,25	0,25	0,2		0,15	57,1
LUZERNE DÉSHYDRATÉE	0	0,3	0,1										11,5

Le système de mono-traite entraîne une perte de lait d'environ 15% mais ne change pas les quantités de fourrages ingérées (cf article de la revue Pâtre n°616).

Il y a un ordre dans la ration : les céréales sont distribuées 1/2 heure après le foin.

La quantité de concentrés est fortement augmentée en février pour éviter la perte d'état avant mise bas et pour bien démarrer la lactation. Ensuite c'est le pâturage qui apporte l'essentiel de la ration. Le concentré est ensuite augmenté en août avant la lutte (flushing)



MINERAL

2/3 de sel de Guérande et 1/3 de lithothamne 3 fois par an : à la mise à l'herbe, en août avant la lutte et avant la mise bas. Blocs à lécher « antiparasitaires »

• TARISSEMENT :

- De septembre à octobre : chaque lot reste 15 jours en bergerie avec foin et eau
- Traite tous les 2 jours puis 4 puis 8 jours
- · Persil en infusion
- Les brebis ressortent en pâture après les 15 jours passés en bergerie

PÂTURAGE

Paddock de 2 à 4 jours : 0.5 ha pour 100 brebis

Mise à l'herbe à la fin des mises bas (mi février)

Déprimage jusqu'au 10 ou 15 avril

Entrée dans le 2 ème tour à 18 cm feuilles tendues

• AFFOURAGEMENT EN VERT

En cas d'été très sec, luzernière ou jeune prairie sont données en zéro pâturage afin de conserver un bon niveau de production laitière.

PRODUCTION LAITIÈRE

• REPRODUCTION:

6 SEMAINES

Temps des agnelles de renouvellement sous la mère

14 - 16 MOIS Âge des agnelles à la mise bas

5 MOIS Durée de gestation FÉVRIER

Période de mise bas pour les brebis

AVRIL

Période de mise bas pour les agnelles

BILAN INTRANTS / SORTANTS

INTRANTS

ALIMENTATION

- ► 2 T de mais grain
- ▶ 2 T de luzerne déshydratée
- ► 1 T de minéraux

ANIMAUX

> 3 béliers [150€]

AMENDEMENTS

► 27 t de Maërl

SEMENCES (2.5 HA)

- ► 400 kg de féverole
- ▶ 400 kg d'épeautre

DIVERS

Produits véto, antiparasitaire, huiles essentielles, minéraux...

SORTANTS

CULTURES

- ▶ 9 T d'enrubannage de luzerne
- ▶8 T d'enrubannage de prairie temporaire

LAIT TRANSFORMÉ

▶ Brebis :

22 000 L

Soit 210 | / brebis (monotraite)

ANIMAUX:

- ▶ 130 agneaux de lait d'un mois (10 à 12 kg vif) à Ovi-Ouest
- ► **25 mâles engraissés** pendant 6 mois (35 à 40 kg vif) et vente directe ou marchand

AUTOCONSOMMATION:

> 2 agneaux autoconsommés

« Les naissances sont groupées. La lutte se passe en septembre pour des agnelages en fin d'hiver. Ainsi, les brebis sont en pleine lactation pendant la pousse de l'herbe. »

• LUTTE

Septembre : 3 béliers avec les brebis pendant 4 semaines (compter 1 bélier pour 30 brebis)

Novembre: 3 béliers avec les agnelles + brebis vides (échographies fin octobre sur tout le troupeau)

Préparation des béliers de 2 mois avant la lutte (pâturage ou foin + 500 g de maïs grain + 300 g de luzerne déshydratée)

138 170 € au moment de l'installation

40 710 € après l'installation

178 880 €

• FROMAGERIE 2011

Fromagerie de 100 m² (hangar + maçonnerie)	48 800 €
2 groupes froid	6 000 €
Pasteurisateur, table égouttage, petit matériel	2 180 €
Presse à Tomme	700 €
Claie, bidon	1 320 €
PHmètre	570 €
Tank à lait	800€
Machine à traire	3 500 € (8 000 € normalement)
Cout Total fromagerie 2011	63 870 €

• FROMAGERIE 2012/2013

Table, Moule, Toile	1900€
Brasseur à Tomme	1000€
Lave-Vaiselle pro	2 700 €
Pasteurisateur	7 400 €
Climatisation	2 890 €
Table d'égouttage	550 €
Tank à lait de 200 litres	2 600 €
Sous total investissements supplémentaires fromagerie entre 2012/2013	18 740 €
Cout Total fromagerie	82 610 €

• ACHAT TROUPEAU, REPRISE BÂTIMENT ET MATÉRIEL

60 agnelles à 75 € et 3 béliers à 150 €	4 950 €
Reprise bâtiments (2 hangars)	30 000 €
<i>Matériels</i> (tracteur, charrue, rotalabour, semoir, matériel de fenaison en copropriété)	25 000 €
Clôture	6 000 €
Barrières, auges	5 700 €
Remorque réfrigérée (occasion) + parasol	2 700 €
Sous Total matériel pour l'installation (hors fromagerie)	74 350 €
Agrandissement bergerie (total de 430 m2 : salle de traite, laiterie, aire paillée, couloir de 3,5m)	7 000 €
Construction stockage 250 m ²	15 000 €
Sous total investissement supplémentaire	22 000 €
TOTAL	96 350 €

• AIDES

	MARIE-EVE	LUDOVIC		
Conseil Général	3 000 €	3 000 €		
Conseil Régional	10 000 €	6 000 €		
DJA	17 300 €	12 500 €		
Sous total	30 300 €	21 500 €		
Fromagerie (Financement Européen)	20 0	00€		
TOTAL	71 800 €			

LE TROUPEAU

110

Nombre de brebis laitières

25 %

Taux de renouvellement

1,63

Taux de prolificité

3

Nombre de réformes

110

Nombre d'agneaux vendus

« La Lacaune est une race très laitière et adapté à notre climat. Elle est élevée en Ille-et-Vilaine depuis une dizaine d'année. Cela facilite l'achat d'agnelles et l'échange de béliers. C'est un animal qui valorise bien l'herbe et dont le lait apporte une forte valeur ajoutée. »

CONSOMMATION ANNUELLE PAR BREBIS

80 KG

de concentrés, sans compter les agneaux (170 kg en Aveyron)

318 KG de foin

51 KG d'enrubannage de luzerne

489 KG

PARASITISME

Pas de problèmes les 2 premières années (pas de moutons avant). Observation de perte d'état depuis.

• PRÉVENTIF :

- ► Coprologie 1 fois par an
- ► Pâturage tournant (sortie à 5 cm= pâture pas trop rase)
- ► Eviter le surpâturage (sortie des paddocks à 5 cm)
- ▶ Pâturage mixte : agnelles avec les vaches
- ► Pâturage des vaches en automne sur les paddocks des brebis
- ► Rotation avec des céréales avant de refaire des prairies
- ► Bloc à lécher « antiparasitaire »

• CURATIF:

- ► Traitement chimique contre strongles et ténias sur les agnelles. Elles restent ensuite 3 semaines en bâtiment avant de ressortir sur des pâtures « propre » [fauche] en août.
- ► Traitement chimique des strongles sur les brebis maigre au tarissement
- ► Traitement avec des huiles essentielles pendant la lactation

• QUELQUES CHIFFRES 2013

Produit Brut	119 500 €
Dont Aides :	14 120 €
DPU	9 000 €
Prime à la brebis	2000€
MAE SFEI	3 120 €
EBE	53 000 €
ANNUITÉS	6 350 €
REVENU DISPONIBLE (pour 2 UTHf)	46 700 €

• EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

EBE/Produit Brut	44 %
Annuité/EBE	11 %

TEMPS DE TRAVAIL:

Période de pointe : agnelages en février (68h/sem/UTH) et foins en juin (60h/sem/UTH)

Période creuse : décembre (13,3h/sem/UTH)

« Nous avons choisi l'élevage de brebis car il y a une pause dans la lactation. En hiver, il y a 3 mois plus tranquilles car il n'y a pas de traite ni de travaux dans les champs. »

TEMPS LIBRE

- 3 semaines de congés pour Ludovic
- 5 semaines de congés pour Marie Eve
- 1 week-end par mois (du samedi midi au lundi matin)

COMMERCIALISATION

22 000 L Nombre de litres produits

100%

Pourcentage de lait transformé

Valorisation: Yaourts, fromages lactiques, tomme [60%].

« Il est important de maîtriser la fabrication de tomme car c'est le moyen de stocker le lait ».

Mode de commercialisation : vente directe (2 marchés, 7 épiceries, internet et vente à la ferme)

Période d'arrêt de tarissement : de novembre à janvier

LES CONSEILS DE LUDOVIC À L'INSTALLATION :

- « Se former en fromagerie avant de s'installer car après on a plus le temps »
- « Aller voir les collègues »

TÉMOIGNAGES DE PRODUCTEURS

- ► Brigitte Scalliet, éleveuse d'ovins lait dans le Morbihan :
- « Avant de s'installer, il faut bien travailler ses déboucher et faire les produits qui correspondent à la demande »
- « Sur un marché il faut 3 ans pour se faire une clientèle et rentabiliser les heures passées »
- « La charge horaire est toujours en dessous des estimations. Il faut se méfier de l'optimisme »
- Nicolas Fauvel éleveur d'ovins lait en Ille et Vilaine :
- « Anticiper son installation et acquérir un maximum de références au travers d'échanges et de rencontres avec des producteurs déjà en activité est primordial ».
- « Lorsqu'il y a une activité de transformation, il faut bien la réfléchir car elle nécessite un savoir-faire et une charge de travail supplémentaire qui n'est pas négligeable. »

ILS SOUTIENNENT UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ EN BRETAGNE















RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES:

 « Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central » -Filière ovins lait

Edition 2011 - Pôle AB du massif central (source : http://www.abiodoc.com/pole-ABMC/publications)

- Cas type Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causse Nord Institut de l'élevage Décembre 2013 (source : http://idele.fr)
- Le cahier des charges ovins / caprins lait et viande de la FNAB (fiches réglementation)
- Fiche technique élevage FRAB n°11 : les règles d'hygiène et la réglementation.
- « Le lait et les produits laitiers »

CONTACTS POUR EN SAVOIR PLUS :

 Association Brebis Lait Provence GIRAUD Josine

Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence DIGNE les BAINS

Tél: 04.92.30.57.57

Mail: contact@brebislait.com Site: www.brebislait.com

• UNOTEC - Union Ovine et Technique

ONET LE CHATEAU (12)

Tel: 05 65 67 89 40 Mail: unotec@unotec.net

Site: unotec.net

http://www.reconquete-ovine.fr/



POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'AGRICULTURE BIO

► Contacter le Groupement d'Agriculteurs Biologiques de votre département

> CÔTES D'ARMOR

GAB d'Armor = 02 96 74 75 65

> FINISTÈRE

GAB 29 = 02 98 25 80 33

> ILLE ET VILAINI

Agrobio 35 = 02 99 77 09 46

> Morbihan

GAB 56 • 02 97 66 32 62

